

Emagny, le 18 novembre 2020

AFFOUAGE 2020/2021

Les inscriptions pour la campagne d'affouage 2020/2021 auront lieu du **20 novembre 2020 au 2 décembre 2020** à la mairie sur les horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- mardi de 14h à 19h

Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune.

Les inscriptions par messagerie internet ne sont pas autorisées et devront être déposés à la mairie.

Le coût du lot (fixé par délibération du conseil municipal) est de 45 €.

Lors de votre passage pour l'inscription, vous devrez compléter un document d'inscription certifiant sur l'honneur que l'affouage est pour votre usage personnel (chauffage au bois, chaudière à bois, cheminée ouverte ou insert) ou désigner la personne de votre entourage familial destinataire du bois.

Lors de l'inscription, une attestation mentionnant précisément que vous êtes assurés pour effectuer l'affouage devra être fournie.

Le Maire,
Martial DARDELIN

